

Version: 1

Date de version: 01/07/2021

Langue: FR

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement

(UE) n° 2020/878)

Fiche de Données de Sécurité

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Cactus Flower 03, 06, 12, 18 mg - FROST & FURIOUS.

Numéro UFI : (03 mg) UFI: 3GR1-TJ58-A00V-TGYV (06 mg) UFI : EKR1-9JUN-N00C-GUJX

(09 mg) UFI: 99C2-NJA6-E008-P8M0 (12 mg) UFI: 6PR1-TJJ1-X00V-4650

(18 mg) UFI: MRR1-AJ7F-800C-THR2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Liquide aromatisé pour recharge de cigarette électronique.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom : SUNNY SMOKER.

Rue: 91 avenue Jean-Baptiste Clément.

Code postal/Ville: 92100 Boulogne-Billancourt.

Pays: France.

Téléphone: +33 (0)1 83 81 40 70.

Email: Reglementation@sunnysmoker.fr.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France :

+ 33 (0)1 45 42 59 59.



ទ្ធី **2** Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] :

H302 Acute Tox. 4 ORAL Nocif en cas d'ingestion

H412 Aquatic Chronic 3 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long

terme

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH208 Contient citral, (R)-p-mentha-1,8-diene, 2,6-dimethylhept-5-enal, 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one.

Peut produire une réaction allergique.

Mises en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Mises en garde - Prévention

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Mises en garde - Réponse

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

Mises en garde - Élimination

P501 Jeter le contenu et le récipient en conformité avec les réglementations locales.

2.3 Autres dangers

Pas de données disponibles



3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table.

	Substance	Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques		Classification
nicotine [
N°CAS N°EC N°IDX	54-11-5 200-193-3 614-001-00-4	C≤ 1.5648434999%	Inhalation: ATE = 0.19 mg/L (dusts/mists) Dermal: ATE = 70 mg/kg Oral: ATE = 5 mg/kg	H300 H310 H330 H411	Mortel en cas d'ingestion. Mortel par contact cutané. Mortel par inhalation. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
citral					Ü
N°CAS N°EC N°IDX	5392-40-5 226-394-6 605-019-00-3	C< 0.15%		H315 H317 H319	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux
ethyl acet	ate [1]				7-5
N°CAS N°EC N°IDX	141-78-6 205-500-4 607-022-00-5	C< 0.125%		H225 H319 H336	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer somnolence ou des vertiges
2,6-dimet	hylhept-5-enal	V.			
N°CAS N°EC N°IDX	106-72-9 203-427-2	C< 0.125%	У	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
(R)-p-men	tha-1,8-diene				
N°CAS N°EC N°IDX	5989-27-5 227-813-5 601-029-00-7	C< 0.11%	M=1M(Chronic)= 1	H226 H304 H315	Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée.
				H317 H400 H410	Peut provoquer une allergie cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
1-hydross	y-2,5-dimethylfuran-2	 2∐_one			néfastes à long terme.
N°CAS	3658-77-3	C< 0.035%		H302	Nocif en cas d'ingestion



N°EC	222-908-8		H314	Provoque des brûlures de la peau
N°IDX				et des lésions oculaires graves.
			H317	Peut provoquer une allergie
				cutanée.
			H318	Provoque des lésions oculaires
				graves.

^[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

3.3 Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

Fremiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux :

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible).

Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance.

Garder la personne affectée au chaud, immobile et couverte.

En cas d'inhalation:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Après contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon.

Remplacer les vêtements contaminés et trempés.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion:

Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou une personne avec des crampes.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Protection des sauveteurs :

Premiers secours : faites attention à l'autoprotection !.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin :

Traitement symptomatique.



5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse.

Poudre d'extinction.

Dioxyde de carbone (CO2).

Sable.

Moyens d'extinction inappropriés :

let d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

5.4 Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.

Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.

Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.

Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Mettre les personnes en sécurité.

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.

En cas de fuite de gaz ou d'entrée dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Couvrir les canalisations.

Veiller à ce que toutes les eaux usées soient recueillies et traitées par une usine de traitement des eaux usées.

Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol.

Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.



Contenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.

Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.

Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales.

Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).

Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

6.4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7. Elimination des déchets : voir la section 13.

Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

6.5 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

ទី 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection :

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Les égouts et les conduits doivent être protégés contre l'entrée du produit.

Prévoir des conteneurs de rétention, par exemple, un plancher sans écoulement.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Utiliser un drainage isolé pour empêcher un déversement sur le sol.

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Précautions pour le stockage en commun :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)



Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

8 Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Substance	Valeur	Unité	Туре
nicotine CAS: 54-11-5 (FR)	0.5	mg/m³	Valeur limite d'exposition (8 heures)
ethyl acetate CAS: 141-78-6 (FR)	1,468	mg/m³	Valeur limite d'exposition (15 minutes)
ethyl acetate CAS: 141-78-6 (FR)	734	mg/m³	Valeur limite d'exposition (8 heures)
ethyl acetate CAS: 141-78-6 (FR)	400	ppm	Valeur limite d'exposition (8 heures)

Valeurs limites biologiques :

Pas de données disponibles

Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

Remarque:

Pas de données disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées :

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Equipement de protection individuelle :





Protection des yeux et du visage : Protection oculaire appropriée :

Aucune donnée disponible.

Protection de la peau : Protection des mains :

Type de gants appropriés : Aucune donnée disponible. **Protection du corps** :

v^.

Vêtement de protection approprié :

Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire : Protection respiratoire nécessaire :

Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.

Appareil de protection respiratoire : Porter une protection respiratoire.



Remarque:

La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé.

Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.

Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

Contrôles liés à la protection de l'environnement :

Pas de données disponibles

Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

8.3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique Liquide Couleur **Divers**

Odeur Pas de données disponibles Seuil olfactif Pas de données disponibles

рΗ 6 - 8

Point de fusion/point de congélation Pas de données disponibles Point initial d'ébullition et intervalle Pas de données disponibles

d'ébullition

Point d'éclair 100° C

Taux d'évaporation Pas de données disponibles Inflammabilité Pas de données disponibles Limites supérieures/inférieures Pas de données disponibles

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Pas de données disponibles Pression de vapeur Pas de données disponibles Densité de vapeur Densité relative Pas de données disponibles Solubilité(s) Pas de données disponibles Coefficient de partage: n-octanol/eau Pas de données disponibles

(journal KOC)

Température d'auto-inflammabilité Pas de données disponibles Température de décomposition Pas de données disponibles Pas de données disponibles Viscosité Propriétés explosives Pas de données disponibles Propriétés comburantes Pas de données disponibles Solubilité dans d'autres solvants Pas de données disponibles Log Kow Pas de données disponibles

9.2 Autres informations de sécurité



Pas de données disponibles

ទ្ចី **10** Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponibles

10.7 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

$rac{1}{2}$ Informations toxicologiques

11.1 Toxicité orale aiguë

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

• citral (CAS: 5392-40-5) :

Espece : Rat

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	6 800	mg/kg bw

Conclusion : Pas de données disponibles



• nicotine (CAS: 54-11-5):

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	9	mg/kg bw

Conclusion : Effet indésirable observé

• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9) :

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	5 000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet négatif observé

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5):

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	2 000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet négatif observé

11.2 Toxicité aiguë par voie cutanée

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

• citral (CAS: 5392-40-5):

Espece : Rat

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

	Paramètre Opérateur		Valeur	Unité	
DL0: =		=	2 000	mg/kg bw	
DL50:		=	2 000	mg/kg bw	

Conclusion : Pas de données disponibles

• nicotine (CAS: 54-11-5):

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	70.4	mg/kg bw

Conclusion : Effet indésirable observé



• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9):

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	5 000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet négatif observé

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5):

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	5 000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet négatif observé

11.3 Toxicité aiguë par inhalation

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

• nicotine (CAS: 54-11-5):

Substances:

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'aministration : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
CL50:		=	190	mg/m3

Conclusion : Effet indésirable observé

11.4 Corrosion/irritation cutanée

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange : Pas de données disponibles

Substances:

• nicotine (CAS: 54-11-5):

Type de test : Pas de données disponibles Espece : Pas de données disponibles Sexe : Pas de données disponibles Directives : Pas de données disponibles Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles



Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant)

11.5 Lésions oculaires graves/irritation

Le produit n'est pas classé. **Données sur le mélange :** Pas de données disponibles

Substances:

• nicotine (CAS: 54-11-5):

Type de test : Pas de données disponibles Espece : Pas de données disponibles Sexe : Pas de données disponibles Directives : Pas de données disponibles Type de méthode : Pas de données disponibles Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (dommages irréversibles)

11.6 Sensibilisation de la peau

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange : Pas de données disponibles

Substances:

• citral (CAS: 5392-40-5):

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : Effet indésirable observé (sensibilisation)

• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9) :

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : Sensibilisation de la peau et sensibilisation des voies respiratoires : Effet

indésirable observé (sensibilisant)



• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5) :

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : Effet indésirable observé (sensibilisation)

11.7 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

Pas de données disponibles

11.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle)

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

Pas de données disponibles

11.9 Cancérogenicité

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5) :

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : chronique, rat

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : Oale

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
LOAEL		=	75	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Effet indésirable observé

11.10 Toxicité pour la reproduction

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :





Pas de données disponibles

Substances:

• nicotine (CAS: 54-11-5):

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : subaiguë, rat

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'aministration : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEC:		=	20	mg/m3

Conclusion : Effet sur la fertilité et Effet sur la toxicité pour le développement : Aucun effet

indésirable observé

• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9):

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : subchronique, rat

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : Oale

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	300	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Effet sur la fertilité : Aucun effet négatif observé

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5) :

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : subaiguë, rat

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : Oale

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	591	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Effet sur la toxicité du développement : Aucun effet nocif observé

11.11 Mutagénicité des cellules germinales

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

Pas de données disponibles



11.12 Sensibilisation des voies respiratoires

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

Pas de données disponibles

11.13 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

ទ្ទី 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

Toxicité aquatique court terme :

• citral (CAS: 5392-40-5) :

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 4 Unité : io

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	4.6	mg/L
CL100:	10	mg/L
CLO:	4.6	mg/L
CL50:	6.78	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : Invertébrés aquatiques
Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 48 Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC100:	25	mg/L
ECO:	3.13	mg/L
EC50:	6.8	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Algues d'eau douce

Durée du test : 72



Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC10:	3	mg/L
EC50:	103.8	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : micro-organismes

Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	160	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• nicotine (CAS: 54-11-5):

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 4

Unité : journées

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	3	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : Invertébrés aquatiques
Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
LOEC (48 h)	4.5	mg/L
NOEC (48 h)	2.1	mg/L
EC1 (2 h)	3.75	mg/L
EC1 (2 h)	3	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Algues d'eau douce
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC10 ou NOEC	5.2	mg/L
EC50:	11	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : micro-organismes

Espece : Pas de données disponibles



Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC10 ou NOEC	27	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9):

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 4

Unité : journées

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	2.288	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : Invertébrés aquatiques
Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 48 Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
CMEO:	930	μg/L
NOEC/CEx	390	μg/L
EC50:	2.4	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Algues d'eau douce

Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	4.3	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : micro-organismes

Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC10 ou NOEC	100	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5) :
Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 4

Unité : journées



Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	688 - 702	μg/L
CL50:	460 - 720	μg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : Invertébrés aquatiques
Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC1 (2 h)	450	μg/L
EC1 (2 h)	420	μg/L
EC1 (2 h)	840	μg/L
EC1 (2 h)	307 - 510	μg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Algues d'eau douce
Durée du test : Pas de données disponibles

Unité : Pas de données disponibles Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC10 ou NOEC	174	μg/L
EC50:	320	μg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : micro-organismes

Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC10 ou NOEC	18	mg/L
EC50:	209	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Toxicité aquatique long terme :

• nicotine (CAS: 54-11-5):

Animaux/Categorie : Invertébrés aquatiques
Espece : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Durée d'exposition/valeur : 16 Durée d'exposition/unité : journées

Paramètre	Valeur	Unité
CMEO:	70 - 180	μg/L
NOEC/CEx	20 - 120	μg/L

Remarques : Pas de données disponibles



• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5):

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
LC10 (8 jours)	320	μg/L
EC10 (8 jours)	370 - 670	μg/L
LOEC (8 jour)	190 - 670	μg/L
NOEC (8 jour)	59 - 370	μg/L
NOEC (28 jour)	80	μg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : Invertébrés aquatiques
Espece : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Durée d'exposition/valeur : 21 Durée d'exposition/unité : journées

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	188	μg/L
EC10:	153	μg/L
CMEO:	173	μg/L
NOEC/CEx	50 - 80	μg/L

Remarques : Pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé. **Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

Substances : Biodégradation :

• nicotine (CAS: 54-11-5):

Inoculum:Pas de données disponiblesDirectives:Pas de données disponiblesDurée du test:Pas de données disponiblesUnité:Pas de données disponibles

	Paramètre	Taux de dégradation	Unité
T			

Remarques : Biodégradation dans l'eau : Facilement biodégradable (100%). Type d'eau : Eau

douce (100%)

• 2,6-dimethylhept-5-enal (CAS: 106-72-9):

Inoculum:Pas de données disponiblesDirectives:Pas de données disponiblesDurée du test:Pas de données disponiblesUnité:Pas de données disponibles

Paramètre Taux de dégradation Unité



Remarques : Biodégradation dans l'eau : Facilement biodégradable (100%)

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5) :

Inoculum:Pas de données disponiblesDirectives:Pas de données disponiblesDurée du test:Pas de données disponiblesUnité:Pas de données disponibles

Paramètre	Taux de dégradation	Unité

Remarques : Biodégradation dans l'eau : Facilement biodégradable (100%)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

• (R)-p-mentha-1,8-diene (CAS: 5989-27-5):

Espece : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Log kow : Pas de données disponibles

Bioconcentration factor (BCF)

690,1 L/kg ww

Remarques : Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances:

Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

12.7 Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets





Élimination des produits/emballages :

Codes déchet :

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Options de traitement des déchets :

Élimination appropriée/Produit :

Déchets exigeant une surveillance spéciale.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Livraison à une société agréée en élimination des déchets.

Élimination appropriée/Emballage:

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Remarque:

Pour le recyclage, contacter le fabricant.

Collecter les déchets séparément.

Consulter les autorités compétentes en matière d'élimination des déchets.

Ne pas mélanger avec d'autres déchets.

Les déchets doivent être séparés des autres types de déchets jusqu'à leur élimination.

En ce qui concerne les déchets, ils doivent être vérifiés, si une autorisation de transport est nécessaire.

13.2 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Pas de données disponibles

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Pas de données disponibles

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Pas de données disponibles

14.4 Groupe d'emballage

Pas de données disponibles

14.5 Dangers pour l'environnement

Pas de données disponibles

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur





Pas de données disponibles

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Pas de données disponibles

14.8 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n $^{\circ}$ 1272/2008.

Législation européenne :

Directive n°648/2004 (Allergenic fragrance ingredients N°1223/2009):

CAS	EC
5392-40-5	226-394-6
5989-27-5	227-813-5
	5392-40-5

REACH: Annex XVII (Restrictions):

Substance	CAS	EC
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4
(R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	227-813-5

Réglementations nationales :

Cosmetic Ingredient Hotlist:

Substance	CAS	EC
nicotine	54-11-5	200-193-3

Tableaux des maladies professionnelles :

Substance	CAS	EC	N° TMP
isopentyl acetate	123-92-2	204-662-3	RG: 84
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4	RG: 84

RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur. Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique a été élaborée.

Pour ce mélange, les données pertinentes de l'évaluation de la sécurité chimique des substances sont intégrées dans les sections de la SDD.



15.3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

16 Autres informations

16.1 Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

16.2 Légende des abréviations et acronymes

N° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service. IATA: International Air Transport Association.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses. N° ONU: Numéro des Nations Unies. N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB: substances très persistantes et très bioaccumulables.

16.3 Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

16.4 Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

16.5 Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs très inflammables.
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
Acute Tox. 2 ORAL	Mortel en cas d'ingestion.
Acute Tox. 4 ORAL	Nocif en cas d'ingestion
Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies
	respiratoires.
Acute Tox. 2 DERMAL	Mortel par contact cutané.
Skin Corr. 1B	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Eye Dam. 1	Provoque des lésions oculaires graves.
Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux
Acute Tox. 2 INHALATION	Mortel par inhalation.
STOT SE 3 H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges
Aquatic Acute 1	Très toxique pour les organismes aquatiques.
	Flam. Liq. 3 Acute Tox. 2 ORAL Acute Tox. 4 ORAL Asp. Tox. 1 Acute Tox. 2 DERMAL Skin Corr. 1B Skin Irrit. 2 Skin Sens. 1 Eye Dam. 1 Eye Irrit. 2 Acute Tox. 2 INHALATION STOT SE 3 H336



H410 Aquatic Chronic 1 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

H411 Aquatic Chronic 2 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

H412 Aquatic Chronic 3 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long

terme

16.6 Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16.7 Informations complémentaires

Date de création : 01/07/2021 Date de version : 01/07/2021 Date d'impression : 27/05/2022

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.

